Image not found or type unknown

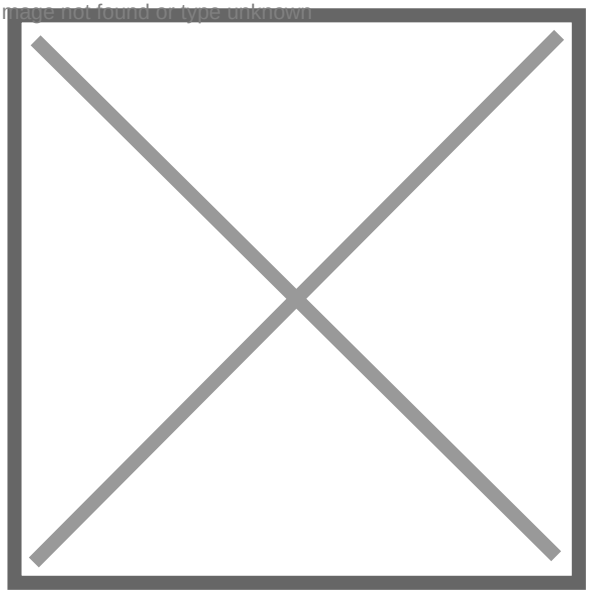

Faire venir maman malade en France

Par **Simo67**, le **16/10/2022** à **08:27**

Bonjour,
Ma belle mère vivant au Maroc est tombée malade (AVC et diabète), je voudrais pouvoir la faire venir chez nous en France pour m'occuper sa santé et de sa rééducation. Quelles sont les procédures administratives à faire sachant que ma belle mère est paralysé d'un côté et n'arrive pas encore à parler suite à son AVC ?

Par **morobar**, le **16/10/2022** à **09:35**

Bonjour,

Actuelement c'est très difficile.

Tout d'abord il faut emplir un dossier à présenter au maire de l'endroit d'accueil.

Ce dossier est à transmettre au Mroc et en compagnie d'autres documets à remettre sur Rendez-vous au consultat français.

En ce moment c'est très difficile, je m'y casse les dents depuis des semaines.

Pour le reste une recherche avec un moteur bien connu et un item du genre

[quote]
faire venir un parent marocain en france

[/quote]
vous onnera d'autres indications.

Par **Salim674**, le **18/10/2022** à **14:04**

Il faut passer par la préfecture qui te renverra vers le tribunal pour faire valider ses documents.
Rien n’est guaranti,ils vous conseilleront de la faire soigner au Maroc.
J’ai essayé de faire venir un cousin handicapé pour quelques mois,demande refusée.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés